



CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 07 NOVEMBRE 2017
20 H 00 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

00-DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

01-APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2017

02-DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision n°31/2017 : Convention avec l'association « Jenny Coach » pour son intervention chaque vendredi dans le cadre des TAP aux écoles élémentaires du Champ Luneau et du Bourg à compter du 22 septembre 2017 jusqu'au 6 juillet 2018. La commune verse une contribution financière de 37 € l'heure et rembourse les frais kilométriques de l'intervenant.

Décision n°32/2017 : Convention avec Madame BELLOUARD, médecin pédiatre afin d'assurer les fonctions de médecin référent de la structure petite enfance de Semoy du 3 octobre au 31 décembre 2017. Elle interviendra trois fois sous forme de vacation de 3h, le taux de rémunération horaire est fixé à 40 € net.

Décision n°33/2017 : Convention avec la SEM ADOMA pour la location de la Maison forestière afin d'accueillir une famille ou deux de ressortissants étrangers en attente de la délivrance d'un titre de séjour. La commune percevra une indemnité mensuelle de 700 € par mois ainsi qu'une provision pour charge de 200 €

Décision n°34/2017 : Convention avec le GEVL profession sports et loisirs 45 pour encadrer des ateliers sportifs et ludiques au sein de l'ALSH Françoise Dolto le lundi 23 octobre et le jeudi 02 novembre. Il sera versé pour la prestation un montant de 126.86 €

03- DÉPENSES IMPRÉVUES

Décision n°01/17 : Dépense imprévue pour engager et mandater le montant de 440.00 € correspondant à l'avis d'attribution pour la consultation concernant le choix de l'aménageur pour la ZAC du Champ Prieur.

PERSONNEL

85/17 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

86/17 - PERSONNEL COMMUNAL : PRIME ANNUELLE 2017

INTERCOMMUNALITÉ

87/17 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

QUESTIONS DIVERSES